

La bataille contre la réforme des retraites n'est pas finie

Le déficit, un faux problème

Publié le 22 juin, le rapport du COR a démontré que les deux années supplémentaires de travail prévues par la réforme ne permettront pas d'atteindre l'équilibre en 2030. Le solde du système de retraite - excédentaire en 2022 de + 0,2 % du PIB - serait en effet déficitaire en 2030 (-0,2 %) et cette situation ne ferait qu'empirer pour atteindre -0,8 % du PIB en 2070.

Pour la CGT, qui partage l'analyse du COR, le déficit n'est pas central dans le système des retraites.

« Ce qui est fondamental, c'est la part du PIB consacrée aux retraites. Cette part baisse inexorablement » constate Denis Gravouil, secrétaire confédéral CGT.

Une des raisons de cette diminution est imputable à l'assèchement des ressources : la diminution des recettes fiscales et des cotisations sociales fait prendre un risque aux régimes de retraites.

Ainsi, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) transformé en 2019 en un allègement de cotisations sociales durables se traduit par la réduction des cotisations sociales patronales pour un employé dont la rémunération est inférieure ou égale à 2,5 Smic, voire par la suppression de ces cotisations pour les salaires en dessous de 1,6 Smic.

Un allègement qui représente plusieurs dizaines de milliards d'euros.

Même constatation à propos des augmentations de salaires, trop souvent remplacées par des primes, non socialisées et non fiscalisées.

« Ce sont autant de cadeaux faits au patronat, au détriment des travailleurs et du système de retraite par répartition », continue Denis Gravouil.

Inexorablement, la part donnée aux salaires dans le PIB diminue. Or toutes ces mesures relèvent de choix gouvernementaux !

La casse du système public

De plus, le rapport montre bien que la notion d'équilibre du système de retraite dans son ensemble n'a strictement aucun sens, les systèmes de retraite du public et du privé relevant de règles et de caisses totalement différentes.

Avec la casse du service public, qui entraîne la diminution du nombre de fonctionnaires et donc de

cotisants, le combat est double : embaucher des fonctionnaires permettra de répondre aux besoins des citoyens et d'équilibrer le système des retraites.

La lutte continue ! contre la réforme des retraites, la CGT revendique notamment :

le départ à 60 ans pour toutes et tous à taux plein

l'augmentation des salaires et un salaire minimum de 2 000 euros

le développement des services publics

la suppression des inégalités entre les femmes et les hommes

la fin des exonérations sans contrepartie avec le conditionnement des aides publiques à une exigence de résultats